

EFFLUENTS DE CAVE UNE MATIERE PREMIERE INTERESSANTE, UN CASSE-TETE POUR LES ENCAVEURS

Monique Perrottet

Mardi 29 mars, les encaveurs des neuf communes membres du Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie à Colombier (NE) étaient invités à juger par eux-mêmes de la valeur potentielle des effluents de cave (lie et/ou bourbes).

Gérer les déchets et les sous-produits générés par l'élaboration des vins est une préoccupation de plus en plus présente dans le secteur vitivinicole. Si la branche vitivinicole a bien conscience de l'importance de l'enjeu, il n'est pas facile de mettre sur pied des solutions adéquates tant en termes économiques qu'écologiques. La démarche proposée par la STEP de la Saunerie à Colombier fait donc œuvre de pionnier.

Cycle de l'eau

Mardi 29 mars, les encaveurs des neuf communes membres du Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie à Colombier (NE) étaient invités à juger par eux-mêmes de la valeur potentielle des effluents de cave (lie et/ou bourbes). Denis Fahrni, responsable de la gestion de la STEP de la Saunerie, a tout d'abord expliqué le cycle de l'eau, de la réception des eaux usées jusqu'au rejet des eaux nettoyées dans le lac. La STEP comporte deux filières de traitements des eaux, une principale et une d'orage d'une capacité maximale de 2000 m³/h chacune. Les prétraitements se composent de diverses grilles, d'un désableur et de deux décanteurs. Ainsi débarrassées des déchets grossiers, l'eau subit un traitement biologique (procédé Biostyr). Selon les résultats analytiques, l'eau peut subir un traitement physico-chimique complémentaire (Actiflo) avant d'être rejetée au lac.

Traitement des boues d'épuration

Après cette introduction, Denis Fahrni a présenté le traitement réservé aux boues. Celles-ci sont envoyées dans deux digesteurs de 1000 m³ où des bactéries travaillant en anaérobiose produisent du biogaz. C'est ici que les effluents de cave prennent «toute leur valeur». En effet, l'adjonction de 400 litres d'effluents par charge permet d'améliorer considérablement le rendement de l'installation, 1000 litres d'effluents de cave produisant 150 m³ de gaz. Il faut encore relever que les huiles végétales usagées ont également un grand potentiel énergétique caché, 1000 litres d'huile produisant 1500 m³ de gaz.

Se débarrasser des effluents de cave en les déversant directement dans les égouts est non seulement interdit, mais pose de gros problèmes aux STEP. Très chargés en matière organique, ces déchets perturbent le bon fonctionnement de l'épuration des eaux. Le compostage est une alternative intéressante; lors de son épandage, on veillera toutefois à une répartition large afin d'éviter les risques de colmatage des premiers horizons du sol.

Problème pratique

Très intéressés par la valorisation présentée, les encaveurs présents à Colombier ont toutefois soulevé quelques problèmes pratiques. Comment livrer ces effluents à la STEP durant les vendanges, période déjà très chargée? La STEP met à disposition des conteneurs de 1000 litres et est disposée à assurer le transport de ceux-ci pour autant que les quantités soient suffisantes. Peut-être que certains très petits encavages pourraient, dès lors, avoir intérêt à se regrouper... Pour des grandes caves, de tels conteneurs ne semblent pas appropriés, trop de manutention et de transport étant nécessaires. Mais déjà les premières solutions ont pu être esquissées avec l'utilisation par exemple d'une bossette à purin...

Du côté de la STEP de la Saunerie, après deux années de rodage et d'essai, ils ont, en automne dernier, quelque peu modifié leur installation afin de pomper directement les effluents de cave dans le digesteur. Il ne manque dès lors que la matière première! A relever qu'une dizaine d'encaveurs ont livré leurs effluents en 2010. Combien seront-ils en automne 2011?